

Édition Spéciale - octobre 2009

Audinfo

MOBILISATION POUR LA POSTE

« Appel à la votation
citoyenne »

du 28 septembre
au 3 octobre 09

Vous connaissez mon attachement à un service public de qualité et ma détermination à défendre et promouvoir l'ensemble des services publics sur notre région, qu'il s'agisse de l'éducation de nos enfants, de notre santé, des transports, de l'aménagement du territoire et, comme aujourd'hui, de l'avenir de la Poste.

Le projet de loi présenté par le Gouvernement ouvre le capital de la Poste comme cela l'avait été fait précédemment pour d'autres entreprises du service public. Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'économie et des finances, avait déclaré : « EDF et Gaz de France ne seront pas privatisés ». Nous connaissons la suite.

Lorsqu'aujourd'hui, les membres du gouvernement affirment que le changement de statut de la Poste ne prépare pas une future privatisation, je n'ai pas confiance ! « Chat échaudé craint l'eau froide », dit l'adage populaire. Si comme le gouvernement le répète, la Poste restera publique, il importe alors que des garanties soient données à tous les usagers de ce service ; la Poste ne doit pas être transformée en société anonyme. Soyons bien conscients que lorsque le statut de la Poste sera changé, il suffira d'une autre loi pour la privatiser comme d'autres entreprises.

La Poste est le plus ancien service public et ce service va bien souvent au-delà de ses missions premières. Durant la canicule, rappelons-nous, les facteurs ont tapé à la porte des plus fragiles d'entre nous pour éviter des drames.

Un service public, c'est l'assurance d'une même qualité de service, d'un même tarif sur l'ensemble

du territoire, quelle que soit notre implantation géographique.

Aujourd'hui, la distribution du courrier est assurée pour tous avec équité et les 17 000 points de contact garantissent l'accès de chacun à ce service postal.

Qu'en sera-t-il demain ? Qu'advientra-t-il du plus ancien service public ? C'est un héritage précieux qu'il convient de ne pas gâcher et de transmettre aux générations futures.

Alors que les déréglementations financières enfoncent nos sociétés dans la crise, il me paraît plus que jamais nécessaire de garder de grands services publics au service de tous nos concitoyens.

C'est pour cela que je vous sollicite et vous propose de prendre position dans ce débat qui vous concerne au premier plan. Je vous invite à voter, à vous exprimer ainsi pour que nous gardions l'entreprise publique de la Poste.



Martial BOURQUIN
Sénateur-Maire

*Votez nombreux ! Ce vote compte
pour l'avenir.*

VOTEZ !
Pour que LA POSTE
reste un SERVICE PUBLIC

Mobilisons-nous pour le service public postal

En Europe, les privatisations postales ont engendré une baisse de qualité de service, une augmentation des tarifs et des destructions importantes d'emplois.

La présence postale dans les quartiers populaires et dans les zones rurales est indispensable.

Le service public postal remplit des missions de lien social qu'il faut à tout prix préserver.

Depuis le début de l'année

- 3 bureaux de poste disparaissent chaque jour.
- 7 400 emplois ont été supprimés

Depuis 2002

- plus de 6 100 bureaux de poste sur 17 000 ont déjà été transformés en partenariat
- plus de 50 000 emplois ont été supprimés

Modalités de vote

Toute personne âgée de + de 18 ans peut voter, quelle que soit sa nationalité.

Des bulletins et des urnes sont mis à la disposition du public aux lieux et horaires suivants :

Du lundi au vendredi :

- ▶ Devant le bureau de Poste rue de la Mairie - de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- ▶ Devant le bureau de Poste des Champs Montants - de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.
- ▶ Hall de la mairie - de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- ▶ CCAS - de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.
- ▶ Centre de Ressources Champs Montants, 49 rue Combe Mirey - de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- ▶ Centre Social Escapade, 5 rue des Vergers - de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- ▶ Montanot (ex-ludothèque), rue de Franche-Comté - de 17h00 à 19h00.

Et le samedi 3 octobre de 9h00 à 12h00 :

- ▶ sur le marché
- ▶ devant le bureau de Poste, rue de la Mairie

Bulletin de vote à déposer dans une urne en Mairie ou dans les urnes mises à disposition sur la Ville

Consultation nationale du samedi 3 octobre 2009

Le gouvernement veut changer le statut de la Poste pour la privatiser,
êtes vous d'accord avec ce projet ?

Oui

Non

Cochez la case de votre choix